

COMMUNIQUE FINANCIER RELATIF AUX RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil d'administration de la Société Immobilière Balima s'est réuni le 28 mars 2023, sous la présidence de Madame Jacqueline MATHIAS, pour examiner l'activité de la Société et a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2022.

L'année 2022 a été marquée par le démarrage des travaux de réhabilitation de l'hôtel Balima ainsi que l'opération de lotissement d'un terrain porté par la filiale JR Vanlec.

Les indicateurs de la société affichent un chiffre d'affaires stable ainsi qu'une amélioration du résultat net de la Société Immobilière Balima par rapport à l'année 2021.

La Société Immobilière Balima conserve une structure bilancielle stable et résiliente avec une trésorerie excédentaire (y compris les titres et valeurs de placement).

En KDH	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Evolution
Chiffre d'affaires	46 495	47 210	1,5%
Résultat d'exploitation	14 770	11 211	-24%
Résultat courant	15 115	11 187	-26%
Résultat net	11 967	19 749	65%

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2022 s'établit à 47 210 KDH en augmentation de 1,5% par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation affiche une baisse de 24%, de 11 211 KDH en 2022 contre 14 770 KDH au titre de l'exercice précédent. Un repli attendu expliquée par la hausse des charges externes et des dotations aux amortissements aux provisions.

Le résultat net au titre de l'exercice 2022 ressort à 19 749 KDH, contre 11 967 KDH au titre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 65% expliquée principalement par des cessions

La Société Immobilière Balima continue d'accroître son offre de location d'appartements meublés à travers sa filiale Balima Résidences.

La Société Immobilière Balima entretient ses atouts de différenciation sur le marché du locatif à Rabat :

- Entretien régulier du parc immobilier,
- Rénovation des locaux,
- Proximité avec ses clients.

Les travaux de réhabilitation de l'hôtel Balima ainsi que l'opération de lotissement d'un terrain porté par la filiale JRVanlec se poursuivent en 2023.

COMMUNICATION FINANCIERE

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Société immobilière

BALIMA

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERC. PRECD.
	BRUT	AMORT. - PROV.	NET	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	15 899 353.19	7 307 041.68	8 592 311.51	6 158 721.34
- FRAIS PRELIMINAIRES				
- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
- PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21 182 039.07	16 162 503.78	5 019 535.29	6 840 333.80
- IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DEVELOP.				
- BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	37 998.00	37 998.00		
- FONDS COMMERCIAL				
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 144 041.07	16 124 505.78	5 019 535.29	6 840 333.80
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	90 158 348.08	49 016 237.02	41 142 111.06	41 403 665.54
- TERRAINS	15 624 238.75	15 624 238.75	19 241 233.43	
- CONSTRUCTIONS	57 896 388.88	46 352 201.80	11 344 187.08	12 232 256.18
- INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	272 376.40	267 574.40	4 802.00	96.00
- MATERIEL DE TRANSPORT	1 956 392.03	1 435 725.36	320 666.67	424 666.67
- MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	956 768.79	760 735.46	196 033.33	104 417.33
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	13 452 183.23		13 452 183.23	9 400 995.93
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	26 889 714.61	16 848.22	26 872 866.39	26 276 791.39
- PRETS IMMOBILISES	307 600.00		307 600.00	261 400.00
- AUTRES CREANCES FINANCIERES	804 560.40		804 560.40	304 560.40
- TITRES DE PARTICIPATION	25 600 000.00		25 600 000.00	25 600 000.00
- AUTRES TITRES IMMOBILISES	177 554.21	16 848.22	160 705.99	110 830.99
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
- DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES				
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT				
TOTAL I = (A+B+C+D+E)	154 129 454.95	72 502 630.70	81 626 824.25	80 679 512.07
STOCKS (F)				
- MARCHANDISES				
- MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES				
- PRODUITS EN COURS				
- PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS				
- PRODUITS FINIS				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	12 287 012.36	5 896 384.73	6 390 627.63	6 914 375.19
- FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES				
- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 249 987.87	4 411 384.73	2 838 603.14	3 363 615.66
- PERSONNEL	190.00		190.00	3 190.00
- ETAT	638 207.24		638 207.24	383 036.43
- COMPTES D'ASSOCIES				
- AUTRES DEBITEURS	1 915 001.00	1 485 000.00	430 001.00	700 001.00
- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	2 483 626.23		2 483 626.23	2 464 532.10
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	61 075 137.10		61 075 137.10	46 508 545.82
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
(ELEMENTS CIRCULANTS)				
TOTAL II (F + G + H + I)	73 362 149.46	5 896 384.73	67 465 764.73	53 422 921.01
TRESORERIE - ACTIF				
- CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER				
- BANQUES, T.G.E.C.P.	3 733 367.52		3 733 367.52	4 478 394.70
- CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	1 048.55		1 048.55	352.44
TOTAL III	3 734 416.07		3 734 416.07	4 478 747.14
TOTAL GENERAL (I + II + III)	231 226 020.48	78 399 015.43	152 827 005.05	138 581 180.22

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE		EXERC. PRECD.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT. (2)	
CAPITAUX PROPRES			
- CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	34 880 000.00		34 880 000.00
- MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
CAPITAL APPELE DONT VERSES : 34 880 000.00			
- PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT			
- ECARTS DE REVALUATION			
- RESERVE LEGALE	3 488 000.00		3 488 000.00
- AUTRES RESERVES	39 737 586.06		39 737 586.06
- REPORT A NOUVEAU (2)	34 845 960.73		31 598 082.56
- RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (2)			
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE (2)	19 749 022.75		11 966 978.17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	132 699 669.54		121 670 646.79
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	182 951.78		285 777.30
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- PROVISIONS REGLEMENTAIRES	182 951.78		285 777.30
DETTES DE FINANCEMENT (C)	6 912 646.34		7 119 411.34
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
- AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	6 912 646.34		7 119 411.34
PROV. DURABLES / RISQUES ET CHARGES (D)			
- PROVISIONS POUR RISQUES			
- PROVISIONS POUR CHARGES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
- AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES			
- DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	139 795 267.66		129 075 835.43
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	13 031 737.39		9 505 344.79
- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 858 363.83		2 877 588.91
- CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	122 540.00		161 404.31
- PERSONNEL	2 660 159.00		1 617 157.18
- ORGANISMES SOCIAUX	519 911.62		472 892.94
- ETAT	4 577 314.59		1 683 849.86
- COMPTES D'ASSOCIES	1 128 264.35		1 026 434.35
- AUTRES CREANCES	500 000.00		1 052 001.24
- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	665 184.00		614 016.00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)			
TOTAL II (F + G + H)	13 031 737.39		9 505 344.79
TRESORERIE - PASSIF			
- CREDITS D'ESCOMPTE			
- CREDITS DE TRESORERIE			
- BANQUES (SOLDES CREDITEURS)			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL I + II + III	152 827 005.05		138 581 180.22

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+), Déficitiaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

INTITULE	OPERATIONS		TOTALS	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT. (2)		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT				
VENTES DE BIENS ET SERVICES	47 209 956.94		47 209 956.94	46 495 023.87
CHIFFRE D'AFFAIRES	47 209 956.94		47 209 956.94	46 495 023.87
- VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)				
- IMMOB. PROD. PAR L'EGE PR ELLE MEME				
- SUBVENTION D'EXPLOITATION				
- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
- REPRISES D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	409 959.69		409 959.69	689 630.32
TOTAL I	47 619 916.63		47 619 916.63	47 180 674.19
CHARGES D'EXPLOITATION				
- ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISE				
- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	1 612 390.74		1 612 390.74	2 227 912.30
- AUTRES CHARGES EXTERNES	9 942 546.04	1 550.20	9 944 096.24	10 087 186.57
- IMPOTS ET TAXES	4 665 497.72		4 665 497.72	4 251 259.29
- CHARGES DE PERSONNEL	10 908 516.49	9 102.18	10 917 618.67	8 766 304.79
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 490 000.00		1 490 000.00	960 000.00
- DOTATION D'EXPLOITATION	7 779 686.01		7 779 686.01	6 118 094.62
TOTAL II	36 398 637.00	10 652.38	36 409 289.38	32 410 757.57
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	11 221 279.63	-10 652.38	11 210 627.25	14 769 916.62
PRODUITS FINANCIERS				
- PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.	7 494.22		7 494.22	4 491.45
- GAINS DE CHANGE				
- INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	39 026.64		39 026.64	391 756.26
- REPRISE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL IV	46 520.86		46 520.86	396 247.71
CHARGES FINANCIERES				
- CHARGES D'INTERETS	51 168.00		51 168.00	51 168.00
- PERTES DE CHANGE	1 730.09		1 730.09	
- AUTRES CHARGES FINANCIERES				
- DOTATIONS FINANCIERES	16 848.22		16 848.22	
TOTAL V	69 746.31		69 746.31	51 168.00
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	-23 225.45		-23 225.45	345 079.71
RESULTAT COURANT (III+VI)	11 198 054.18	-10 652.38	11 187 401.80	15 114 996.33
RESULTAT COURANT (REPORTS)	11 198 054.18	-10 652.38	11 187 401.80	15 114 996.33

(1) variation de stock: Stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)
(2) Achats revendus ou achats consommés = Achat - variation de stock

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

INTITULE	OPERATIONS		TOTALS	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT. (2)		
PRODUITS NON COURANTS				
- PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	23 400 000.00		23 400 000.00	2 405 000.00
- SUBVENTION D'EQUILIBRE				
- REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				
- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	20 095.78		20 095.78	38 348.11
- REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	102 825.52		102 825.52	167 686.05
TOTAL VIII	23 522 921.30		23 522 921.30	2 611 034.16
CHARGES NON COURANTES				
- VALEURS NETTES D'AMORT. IMMOB. CREDES	4 674 675.86		4 674 675.86	15 713.07
- SUBVENTIONS ACCORDEES				
- AUTRES CHARGES	488 484.49		488 484.49	930.25
- DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT. & PROV.				
TOTAL IX	5 163 160.35		5 163 160.35	16 643.32
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	18 359 760.95		18 359 760.95	2 594 390.84
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)	29 557 815.13	-10 652.38	29 547 162.75	17 709 387.17
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-9 798 140.00		-9 798 140.00	-5 742 409.00
RESULTAT NET (XI - XII)	19 759 675.13	-10 652.38	19 749 022.75	11 966 978.17
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	71 189 358.79		71 189 358.79	50 187 956.06
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	51 429 683.66	10 652.38	51 440 336.04	38 220 977.89
RESULTAT NET (TOT. PROD. - TOT.)	19 759 675.13	-10 652.38	19 749 022.75	11 966 978.17

COMMUNICATION FINANCIERE

COMPTES CONSOLIDÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Société immobilière
BALIMA

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERC. PRECED
	BRUT	AMORT.-PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
- FRAIS PRELIMINAIRES				
- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
- PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21 232 284.52	16 182 078.33	5 050 206.19	8 981 665.23
- IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DEVELOP.				
- BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	88 243.45	57 572.55	30 670.90	16 119.99
- FONDS COMMERCIAL				
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 144 041.07	16 124 505.78	5 019 535.29	8 965 545.24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	92 595 816.13	49 548 969.08	43 046 847.05	42 845 720.85
- TERRAINS	15 624 238.75		15 624 238.75	19 241 233.43
- CONSTRUCTIONS	57 896 388.88	46 352 201.80	11 544 187.08	12 232 256.18
- INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	2 663 660.45	799 764.79	1 863 895.66	1 439 692.68
- MATERIEL DE TRANSPORT	1 956 392.03	1 635 725.36	320 666.67	424 666.67
- MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	959 268.79	761 277.13	197 991.66	106 875.66
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	13 495 867.23		13 495 867.23	9 400 995.93
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	511 154.21	16 848.22	494 305.99	398 230.99
- PRETS IMMOBILISES	307 600.00		307 600.00	261 400.00
- AUTRES CREANCES FINANCIERES	26 000.00		26 000.00	26 000.00
- TITRES DE PARTICIPATION				
- AUTRES TITRES IMMOBILISES	177 554.21	16 848.22	160 705.99	110 830.99
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
- DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES				
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT				
TOTAL I = (A+B+C+D+E)	114 339 254.86	65 747 895.43	48 591 359.23	52 225 616.77
STOCKS (F)	24 223 661.14		24 223 661.14	23 938 270.00
- MARCHANDISES				
- MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	23 881 070.00		23 881 070.00	23 881 070.00
- PRODUITS EN COURS	342 591.14		342 591.14	57 200.00
- PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS				
- PRODUITS FINIS				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	12 588 960.28	5 896 384.73	6 692 575.55	6 705 184.07
- FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES				
- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 304 774.82	4 411 384.73	2 893 390.09	3 399 323.83
- PERSONNEL	190.00		190.00	3 690.00
- ETAT	3 322 232.25		3 322 232.25	2 549 900.49
- COMPTES D'ASSOCIES				
- AUTRES DEBITEURS	1 915 001.00	1 485 000.00	430 001.00	700 001.00
- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	46 762.21		46 762.21	52 268.75
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	61 275 133.80		61 275 133.80	46 508 545.82
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
(ELEMENTS CIRCULANTS)				
TOTAL II (F + G + H + I)	98 087 755.22	5 896 384.73	92 191 370.49	77 151 999.89
TRESORERIE - ACTIF				
- CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER				
- BANQUES, T.G.E.C.P	4 284 399.80		4 284 399.80	4 664 518.39
- CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	1 080.06		1 080.06	1 375.04
TOTAL III	4 285 479.86		4 285 479.86	4 665 894.23
TOTAL GENERAL (I + II + III)	216 712 489.94	71 644 280.36	145 068 209.58	134 043 510.89

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERC. PRECED
	CAPITAUX PROPRES	
- CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	34 880 000.00	34 880 000.00
- MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
CAPITAL APPELE		
- PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
- ECARTS DE REEVALUATION		
- RESERVE LEGALE	3 494 165.59	3 492 377.86
- AUTRES RESERVES	39 737 586.06	39 737 586.06
- REPORT A NOUVEAU (2)	28 307 613.46	29 268 433.21
- RESULTATS NETS EN INSTANCE D'APPELATION (2)		
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE (2)	18 485 724.96	9 887 657.97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	124 905 090.07	117 266 055.10
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
- PROVISIONS REGLEMENTAIRES		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	6 957 546.34	7 131 911.34
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
- AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	6 957 546.34	7 131 911.34
PROV. DURABLES / RISQUES ET CHARGES (D)		
- PROVISIONS POUR RISQUES		
- PROVISIONS POUR CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
- AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES		
- DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	131 862 636.41	124 397 966.44
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	13 205 573.16	9 645 544.44
- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 052 914.12	2 991 248.19
- CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	122 540.00	161 404.31
- PERSONNEL	2 660 159.00	1 617 657.18
- ORGANISMES SOCIAUX	526 520.45	478 118.66
- ETAT	4 549 991.25	1 692 934.82
- COMPTES D'ASSOCIES	1 128 264.35	1 026 434.35
- AUTRES CREANCES	500 000.00	1 052 001.24
- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	665 183.99	625 745.69
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		
TOTAL II (F + G + H)	13 205 573.16	9 645 544.44
TRESORERIE - PASSIF		
- CREDITS D'ESCOMPTE		
- CREDITS DE TRESORERIE		
- BANQUES (SOLDES CREDITEURS)		
TOTAL III		
TOTAL GENERAL I + II + III	145 068 209.57	134 043 510.88

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+), Déficittaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT.(2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT				
- VENTES DE BIENS ET SERVICES	49 329 631.83		49 329 631.83	47 463 049.82
- CHIFFRE D'APPARES	49 329 631.83		49 329 631.83	47 463 049.82
- VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)	285 391.14		285 391.14	
- IMMOB. PROD. PAR L' ESE PR ELLE MEME				
- SUBVENTION D'EXPLOITATION				
- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
- REPRISE D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	329 385.82		329 385.82	685 966.17
TOTAL I	49 944 408.79		49 944 408.79	48 149 015.99
CHARGES D'EXPLOITATION				
- ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISE				
- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	2 257 057.11		2 257 057.11	2 581 732.71
- AUTRES CHARGES EXTERNES	15 803 963.44	1 550.20	15 805 513.64	15 345 830.01
- IMPOTS ET TAXES	4 896 069.10		4 896 069.10	4 258 121.09
- CHARGES DE PERSONNEL	11 175 625.07	9 102.18	11 184 727.25	9 041 431.83
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 490 000.00		1 490 000.00	960 000.00
- DOTATION D'EXPLOITATION	4 851 657.80		4 851 657.80	4 058 693.39
TOTAL II	40 474 372.52	10 652.38	40 485 024.90	36 245 809.03
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	9 470 036.27	-10 652.38	9 459 383.89	11 903 206.96
PRODUITS FINANCIERS				
- PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.	7 494.22		7 494.22	4 491.45
- GAINS DE CHANGE				
- INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	29 099.30		29 099.30	401 315.67
- REPRISE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL IV	36 593.52		36 593.52	405 807.12
CHARGES FINANCIERES				
- CHARGES D'INTERETS	51 168.00		51 168.00	51 168.00
- PERTES DE CHANGE	1 730.09		1 730.09	
- AUTRES CHARGES FINANCIERES				
- DOTATIONS FINANCIERES	16 848.22		16 848.22	
TOTAL V	69 746.31		69 746.31	51 168.00
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	-33 152.79		-33 152.79	354 639.12
RESULTAT COURANT (III+VI)	9 436 883.48	-10 652.38	9 426 231.10	12 257 846.08
RESULTAT COURANT (REPORTS)	9 436 883.48	-10 652.38	9 426 231.10	12 257 846.08

(1) Variation de stock; Stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)
(2) Achats revendus ou achats consommés - Achat - variation de stock

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT.(2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS NON COURANTS				
- PRODUITS DE CESSON D'IMMOBILISATION	23 412 133.34		23 412 133.34	2 405 000.00
- SUBVENTION D'EQUILIBRE				
- REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				
- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	20 982.73		20 982.73	40 200.70
- REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES				64 860.53
TOTAL VIII	23 433 116.07		23 433 116.07	2 510 061.23
CHARGES NON COURANTES				
- VALEURS NETTES D'AMORT. IMMOB. CEDEES	4 684 798.88		4 684 798.88	15 713.07
- SUBVENTIONS ACCORDEES				
- AUTRES CHARGES	521 018.19		521 018.19	9 171.15
- DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT. & PROV.				
TOTAL IX	5 205 817.07		5 205 817.07	24 884.22
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	18 227 299.00		18 227 299.00	2 485 177.01
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)	27 664 182.48	-10 652.38	27 653 530.10	14 743 023.09
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-9 167 805.14		-9 167 805.14	-4 855 365.12
RESULTAT NET (XI - XII)	18 496 377.34	-10 652.38	18 485 724.96	9 887 657.97
TOTAL DES PRODUITS (I+II+VIII)	73 414 118.38		73 414 118.38	51 064 884.34
TOTAL DES CHARGES (II+III+IX+XIII)	54 917 741.04	10 652.38	54 928 393.42	41 177 226.37
RESULTAT NET (TOT. PROD. - TOT.)	18 496 377.34	-10 652.38	18 485 724.96	9 887 657.97

Ce communiqué peut être consulté également sur la page web de la société Immobilière Balima à l'adresse suivante : www.balima.com

ATTESTATION COMPTES SOCIAUX

FI.GEC
FIGEC
10, avenue Nehru
MEKNES.

FIGEC
10, avenue Nehru
MEKNES.

EURODEFI AUDIT

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tijama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2022 AU 31 Décembre 2022

Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société « **BALIMA S.A** », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2022**. Ces états de synthèse ont été établis sur la base des capitaux propres et assimilés de **132.882.624,32 MAD** dont un bénéfice net de **19.749.022,75 MAD**. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 Mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « **BALIMA S.A** » au **31 Décembre 2022**, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent dans l'audit des états de synthèse sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit, c'est-à-dire de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ce(s) et/ou l'expression pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées :

Risque identifié

Au 31 Décembre 2022, les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société s'élevaient respectivement à **25 600 000,00 MAD** et **278 560,40 MAD**. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres au bilan des comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

Notre réponse

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenus concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;

- Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :

Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;

Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données macro-économiques constatées et des données de la société, et de l'impact du marché sur lequel elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux normes de la profession au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué ce audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative résultant d'une fraude et plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements socio-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la grance destiné aux associés avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 25 Avril 2023

FI.GEC
FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES

FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES

EURODEFI AUDIT

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Abdelaziz ABU
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

Karim BENJOUNA
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

ATTESTATION COMPTES CONSOLIDÉS

FI.GEC

FIGEC
10, avenue Nehru
MEKNES.

EURODEFI AUDIT

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tijama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2022 AU 31 Décembre 2022

Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société « **BALIMA S.A** » et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au **31 Décembre 2022**, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **124.905.090,07 MAD** dont un bénéfice net consolidé de **18.485.724,96 MAD**. Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements socio-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 25 Avril 2023

FI.GEC

FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES

FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES

Karim BENJOUNA
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

EURODEFI AUDIT

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen 2e Etg
Porte N°19 Casablanca
RC: 21485 - TP: 3428777 - FAX: 3428777
NCS: 3444125 ICE: 30500228090037

Abdelaziz ABU
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre